



SYNDICAT GENERAL FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES HOSPICES CIVILS DE LYON

☎ : 27, rue Victor Hugo 69002 Lyon

☎ : 04.78.37.19.13 ou 04.78.37.77.27

Fax : 04.78.37.21.04 - E. mail : syndicatfohcl69@gmail.com

Qu'est-ce qu'un syndicat et pourquoi choisir de se syndiquer à FO ?

Le moyen de se regrouper pour les salariés, c'est le syndicat.

Une chose est certaine, sans syndiqué, il n'y aurait pas de syndicat.

A contrario, sans syndicat, il n'y aurait pas de droits pour les salariés.

Se syndiquer, c'est donner du poids à vos revendications, c'est maintenir vos droits et notamment le statut dans la fonction publique hospitalière.

Le poids d'un syndicat rééquilibre le rapport de force et vous permet ainsi de négocier d'égal à égal, afin d'obtenir ce que vous n'obtiendriez jamais seul.

Il vous représente dans toutes les instances et suit le déroulement de votre carrière.

Pourquoi se syndiquer à FO-HCL ?

FO-HCL est un syndicat confédéré, non corporatif.

A ce titre, nous sommes affiliés à la Fédération des Services Publics et de Santé FO qui elle-même est affiliée à la Confédération, regroupant tous les salariés du secteur public et du secteur privé.

Bien que nous ayons des métiers différents, nous avons aussi de nombreuses revendications communes à porter auprès des Directions.

En rejoignant FO, vous pourrez faire entendre votre voix et participer à la vie syndicale avec les élus et mandatés et pourquoi pas vous investir.

Que propose FO ?

Un syndicalisme de masse

FO est le syndicat le plus représenté dans les CHU avec en plus une représentation dépassant 55% sur certains établissements des HCL.

Un syndicalisme de classe

FO-HCL attaché à la Charte d'Amiens de 1906 défend les intérêts matériels et moraux de tous les travailleurs.

FO-HCL s'attache à défendre les droits de tous les agents, tout grade confondu de l'ouvrier à l'attaché d'administration.

Un syndicalisme citoyen, indépendant

FO-HCL est indépendant de tout parti politique et n'a jamais donné de consigne de vote et n'en donnera jamais, ni Parti Socialiste, ni Les Républicains, ni Front National, ni Parti Communiste, ni Nouveau Parti Anticapitaliste, ni Lutte Ouvrière, aucun autre parti....

Il faut souligner que certains syndicats sont sortis de leur rôle. Marqués politiquement ou trop accompagnateur des réformes, ils ont sacrifié leur indépendance, et, en même temps, une part de crédibilité et d'efficacité du syndicalisme.

Un syndicalisme libre

Quand on adhère FO, on reste libre ; on adhère quand on veut et on cesse d'adhérer quand on veut.

Un syndicalisme démocratique

FO-HCL vote en conseil syndical, organe de décision, élus par les adhérents, toutes les orientations importantes de la vie du syndicat et participe aux orientations nationales sur le terrain.

Quels sont les avantages de se syndiquer à FO-HCL

Vous aurez une cotisation annuelle en fonction de votre indice et bénéficierez d'une déduction d'impôt de 66 % (sauf pour la déclaration aux frais réels). Si vous n'êtes pas imposable, le Trésor Public vous remboursera 66 % du montant de votre cotisation annuelle.

Vous serez un agent engagé, avec la possibilité de défendre vos conditions de travail.

Vous serez invité aux différentes réunions, assemblées générales et congrès du syndicat afin d'exprimer vos opinions et participer à la vie démocratique du syndicat, notamment en élisant les membres du conseil syndical. Mais si vous exigez la discrétion, nous tiendrons compte de votre souhait.

En tant que syndiqué, vous serez également adhérent à titre gratuit de l'AFOC association de consommateurs des salariés FO.

Si vous le souhaitez, FO-HCL pourra vous proposer des stages de formation syndicale.

Vous bénéficiez de la protection juridique FO-Santé et serez défendu par un avocat spécialisé en droit public.

Bulletin de liaison à retourner au Syndicat FO-HCL

Par courrier interne, au 27 rue Victor Hugo, 69002 LYON

Nom et Prénom :

Etablissement :

Téléphone (Portable) :